



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES DE
ROQUEBRUNE-CAPMARTIN MENTON ET ENVIRONS

ASSOCIATION LOI DU 1/7/1901
(N° SIREN 401.480.827/SIRET 401.480.827.000.21)

8/12/2025

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE GORBIO :

Un projet intégrant les enjeux liés au changement climatique et à la perte de biodiversité

Préparée depuis plus de 3 ans, la version 'arrêtée' du PLU (plan local d'urbanisme) de Gorbio est soumise à une enquête publique jusqu'au 9 janvier

L'ASPONA a pu étudier le gros dossier de la révision et transmettre ses observations (<http://aspona.org/PLUGorbio.htm>), en tant que personne publique associée.

Notamment, nous portons une appréciation positive sur :

- l'arbitrage entre pression urbanistique venant du littoral, potentiel agricole, risques géologiques et préservation d'un paysage exceptionnel (réduction de moitié des zones urbaines, augmentation de 50% des zones agricoles et croissance des zones naturelles) ;
- la protection renforcée du Gorbio (le seul fleuve en eau toute l'année sur notre littoral) et de ses affluents, ainsi que des canaux et des bassins ;
- des dispositions plus favorables aux espaces verts que dans le 1^{er} projet de fin 2022, le blocage de toute nouvelle urbanisation (jugée risquée) dans le quartier de la Sigua et l'abandon des projets d'extension urbaine à La Condamine et au Val de Capus.

Nous avons identifié quelques sujets de vigilance concernant le projet de construction de la Résidence Autonomie à proximité de l'EHPAD Gastaldy (maîtrise des risques géologiques) et l'affirmation des orientations agricoles propres à la commune face au risque d'éviction de l'agrumiculture. Nous insistons sur la nécessaire protection renforcée de certaines zones agricoles (Ap), tant que la CARF n'aura pas adopté de Plan Alimentaire Territorial et de SCoT.

Enfin, nous n'approuvons pas la réduction des espaces boisés classés (protection renforcée dans les zones naturelles) entre le PLU actuel et le PLU révisé. Nous demandons la mise en place d'une méthode plus fine pour évaluer l'évolution des besoins en eau potable à l'horizon de 10 ans, car les données produites par le gestionnaire de l'eau pour la CARF restent trop floues.

Vous pouvez consulter le dossier du PLU en mairie ou sur le site de la commune (<https://www.gorbio.fr/quotidien/urbanisme/plan-local-durbanisme/>) nous vous invitons à donner votre avis sur le registre à l'Accueil ou l'envoyer par courriel à : enquetepublique@gorbio.fr Le commissaire-enquêteur assurera 3 permanences en mairie les 8 et 15 décembre ainsi que le 9 janvier avant 16h.

Retrouvez-nous sur notre site : www.aspona.org ou sur www.facebook.com/ASPONA

Contact : info@aspona.org

adresse postale : BP17 - 06501 MENTON Cedex